

VERTRAULICH
CONFIDENTIEL

Service international
(cc. Rbf 2 2EX
RFA 2EX)



rome.15.10.1982 15.00 h

Bis
128/hhhhh

ITA 2.10.5

09

ofiamt (directeur bonny)
ofaee (ambassadeur sommaruga)
dp i (m.brogini)

visite de courtoisie au sous-secrétaire d'état mario fioret (x) en charge au mae des secteurs communauté européenne et emigration.

1. x se montre très positif à l'égard des consultations informelles à haut niveau qui se sont établies entre Italie et Suisse. récent entretien sommaruga-bucci sur relations Suisse/ce et conférence ministérielle du gatt constitue une nouvelle preuve de leur utilité. proximité des points de vue sur nombre de sujets est frappante et x se déclare entièrement disposé à présenter et même défendre nos éventuels desiderata dans enceintes appropriées

2. x se montre plus inquiet dans perspective des travaux de la prochaine commission mixte sur emigration travailleurs italiens en Suisse. celle-ci se doit en effet, selon lui, d'attaquer sans équivoque et faux fuyants la révision d'un accord maintenant dépassé à maints égards, notamment en ce qui concerne le problème des frontaliers, des saisonniers et celui d'une meilleure intégration des italiens déjà résidant en Suisse (scolarité, formation professionnelles, activités communales, etc.).

x ne cache pas la crainte italienne de voir la Suisse chercher une nouvelle fois à différer la révision de l'accord selon les recommandations du groupe d'experts en proposant une évaluation maintenant politique de celui-ci. l'Italie ne saurait en effet accepter plus longtemps le report de décisions concrètes qui s'imposent d'urgence. et a x d'évoquer les pressions constantes auxquelles le soumettent parlement et syndicats pour obtenir à la fois une réponse rapide aux questions posées par la commission de la main-d'œuvre étrangère et une réaction énergique du gouvernement italien dans cette affaire. x souhaite par conséquent que commission mixte puisse annoncer des résultats au moins sur les trois points suivants:

./.

original envoyé à : directeur bonny, ofiamt,
copie envoyée à : ambassadeur sommaruga, ofaee.

e. 7 6 7 6

+++++

15.10.82 18.50h -t-

Dodis



- 1) volonte de redefinition de l'accord de 1964 sur la base des convictions positives acquises par les deux delegations du groupe d'experts.
- 2) volonte de regler questions relatives au statut des frontaliers et des saisonniers.
- 3) volonte de progresser sur voie de l'integration accrue des italiens deja resident en suisse.

x se rend bien compte que semaine du 25 sera sans doute insuffisante et qu'il faudra prévoir d'autres reunions pour qu'exigences minimales italiennes puissent se traduire en un accord d'ici la fin de l'annee. selon lui, les propositions italiennes ne cherchent d'ailleurs ni a augmenter le nombre de residents italiens en suisse, ni a violer l'esprit du referendum du printemps dernier, ni a creer un precedent dont pourraient profiter d'autres communautes etrangeres en suisse.

x n'est cependant pas moins clair lorsqu'il ajoute, en guise de conclusion, que si le prochain round de reunions de la commission mixte ne devait pas apporter de resultat, il se verrait alors contraint, bien a son regret, de faire etat devant le parlement de l'echec des negociations, avec tout ce que cela pourra entrainer comme consequences negatives sur l'ensemble des relations entre les deux etats.

bodmer

ambasuisse